

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Sélestat-Erstein
COMMUNE DE BOLSENHEIM

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Séance du Lundi 28 septembre 2020

Sous la présidence de M. Patrick GIRARD, Maire sortant

L'an deux mil vingt le vingt-six mai à 19 h 30, les membres du conseil municipal proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15/3/2020, se sont réunis dans la salle communale de Bolsenheim sur la base de la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

<i>Date de convocation :</i>	<i>Date d'affichage :</i>	<i>Nombre de conseillers :</i>
15/05/2020	15/05/2020	<i>En exercice</i> : 15 <i>Présents</i> : 15 <i>Votants</i> : 15 <i>Pouvoir</i> : 0 <i>Absent</i> : 0

Pour des raisons sanitaires imposées, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de faire la réunion à huis-clos dans les conditions fixées par l'article L.2121-18 du CGCT et accepte que cette réunion se fasse dans la salle communale, vu l'exiguïté dans la salle du conseil municipal.

Ce point sera valable pour les prochaines réunions, tant que la crise sanitaire ne s'arrange pas.

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-4, L. 2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT,
- considérant les résultats des élections municipales,
- ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
- après en avoir délibéré.

Le conseil municipal,

Par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- Décide la création de 2 postes d'adjoints,
- Précise que l'entrée en fonction de ces derniers interviendra dès leur élection,

Le conseil municipal approuve le procès-verbal ci-contre de l'élection du Maire et des Adjoints

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 27/5/2020 et de la publication le 27/5/2020

Le Maire,
Patrick GIRARD